

CDMSI-BU(2026)02
29 mai 2026

**Bureau du Comité directeur sur les
médias et la société de l'information**

**30^e réunion
24 avril 2026**

Chisinau, [Conseil audiovisuel moldave](#) et en ligne

RAPPORT

1. Ouverture de la réunion

Le Bureau a été accueilli par le Conseil audiovisuel moldave, à Chisinau. La répartition par sexe était de 10 femmes (71 %) et 4 hommes (29 %). La liste des participants figure à l'annexe 1.

Aikaterini Polyzou, présidente du CDMSI, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et s'est félicitée des progrès accomplis concernant les livrables du CDMSI, notamment l'adoption par le Comité des Ministres, le 8 avril 2026, de la Recommandation [CM/Rec\(2026\)4](#) sur la sécurité et l'autonomisation en ligne des utilisateurs et des créateurs de contenu.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Les membres du Bureau ont adopté l'ordre du jour de la réunion, figurant à l'annexe 2.

3. Travaux normatifs en cours

3.1. Comités d'experts du CDMSI – état d'avancement des travaux

- o **Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne ([MSI-ePLU](#))**

Le secrétaire du comité a informé le Bureau de la première réunion du comité, qui s'est tenue les 3 et 4 mars 2026. Le MSI-ePLU est chargé d'élaborer, d'ici fin 2027, un projet de recommandation sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne.

Le Comité a élu Aneta GONTA (République de Moldavie) à la présidence et Marko MILOSAVLJEVIĆ à la vice-présidence. Le Comité a nommé Elda BROGI et Damian TAMBINI corapporteurs chargés de la rédaction. Fenna van HAEFTEN (Pays-Bas) et Konstantina BANIA ont été nommées respectivement rapporteuses pour l'égalité de genre et pour les droits de l'enfant et des jeunes.

Sur la base d'une étude de fond préparée par Elda BROGI et Enrico ALBANESE, le Comité a

examiné la portée et les principaux éléments du livrable. Les membres ont pris note des défis en constante évolution auxquels est confronté le pluralisme des médias depuis 2018, date à laquelle le Comité des Ministres a adopté la résolution [CM/Rec\(2018\)1](#) sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété, et ont souligné que les nouvelles recommandations devaient s'appuyer sur les principes existants valables, tout en les adaptant au nouvel écosystème de l'information numérique. Une attention particulière a été accordée à la notion de « médias », afin de refléter les évolutions dans les modes de production, de distribution et de consommation, tout en préservant des médias professionnels et fiables. Le Comité a convenu d'articuler ses travaux autour de la quantité, de la compétitivité, de la qualité et de l'utilisation des médias, en veillant à adopter une approche technologiquement neutre et à formuler des recommandations opérationnelles accompagnées d'un exposé des motifs.

Le Comité d'experts a en outre approuvé la feuille de route des travaux à venir. La deuxième réunion du MSI-ePLU se tiendra les 8 et 9 septembre 2025 et un plan avancé de la future recommandation sera présentée au CDMSI lors de sa 29^e session plénière.

o Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes ([MSI-eREG](#))

Le secrétaire du comité a informé le Bureau de la première réunion du comité, qui s'est tenue les 26 et 27 mars 2026 à Strasbourg. Le MSI-eREG est chargé d'élaborer, d'ici fin 2027, une note d'orientation sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur des plateformes.

Le Comité a élu Stephanie COMEY (Irlande) à la présidence et Rowena BURKE (Royaume-Uni) à la vice-présidence. Le Comité a nommé Maida ĆULAHović et Tanja KERŠEVAN rapporteuses chargées de la rédaction. Michèle LEDGER et Krisztina ROZGONYI ont été nommées respectivement rapporteurs pour les droits des enfants et des jeunes, et pour l'égalité de genre.

Sur la base d'une étude de fond préparée par Kristina IRION et Ronan Ó FATHAIGH, le Comité a examiné la portée et les principaux éléments du document final. Les membres ont mis en évidence l'impact de la « plateformisation » et des systèmes algorithmiques sur l'écosystème des médias et de l'information et ont souligné la nécessité de refléter la notion évolutive de la régulation des médias, en s'appuyant sur les normes existantes du Conseil de l'Europe. Le Comité a en outre convenu de l'importance d'assurer la complémentarité avec les initiatives internationales et régionales en cours.

Le Comité d'experts a approuvé sa feuille de route pour les travaux futurs. Un aperçu détaillé de la note d'orientation sera préparé en vue d'une discussion et d'une approbation initiale lors de la 29^e réunion plénière du CDMSI qui se tiendra du 17 au 19 juin 2026. La prochaine réunion du MSI-eREG aura lieu les 14 et 15 septembre 2026.

3.2. **État d'avancement des travaux relatifs aux autres livrables attendus dans [le cadre du mandat du CDMSI](#)**

Le Secrétariat a fourni des informations sur les progrès réalisés concernant les autres livrables prévus dans le cadre du mandat du CDMSI pour 2026-2027.

En ce qui concerne **l'étude sur la façon dont les médias sociaux et autres plateformes façonnent l'opinion et l'action**, les membres du Bureau ont été informés que ce livrable devrait avoir un double objectif. Premièrement, offrir une vue d'ensemble complète du paysage actuel en matière d'impact des réseaux sociaux et autres plateformes sur l'opinion et les actions des utilisateurs, y compris une analyse des données disponibles, des réglementations en vigueur et des normes pertinentes. Deuxièmement, fournir des orientations concrètes et des recommandations au Conseil de l'Europe et à ses États membres pour relever les défis connexes. Deux consultantes rédigeront conjointement le document avec le soutien du Secrétariat : Iva NENADIC et Melisa BASOL. Un plan sera présenté lors de la prochaine session plénière du CDMSI à titre d'information et de discussion, et une session de travail d'experts devrait avoir lieu à l'automne.

Le Secrétariat a informé le Bureau de l'avancement et du calendrier de la préparation du **Guide pratique pour la création de médias de service public (MSP) indépendants, durables et pluralistes**. Ce guide, en cours d'élaboration avec le soutien de deux consultants, Tanja KERŠEVAN et Marius DRAGOMIR, vise à traduire les normes existantes du Conseil de l'Europe en orientations pratiques, afin de relever les défis de plus en plus complexes auxquels sont confrontés les médias de service public dans un environnement médiatique en mutation. Un plan détaillé sera soumis à la 29^e session plénière du CDMSI pour discussion.

Le Bureau a également pris note des travaux en cours concernant le **rapport d'examen sur la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)16](#) sur la lutte contre les discours de haine (en coopération avec le CDADI)**. Le Secrétariat a rappelé le précédent recueil de bonnes pratiques et de pratiques prometteuses, également élaboré conjointement avec la CDADI et remis au printemps 2024, et a souligné la portée plus large du produit final actuel, qui combinerà une recherche documentaire avec des cycles de consultation lors des prochaines réunions plénières d'hiver de la CDADI et de la CDMSI, ainsi que des entretiens ciblés avec certains États membres. Un projet de structure, de méthodologie et de sources d'information sera présenté lors de la réunion plénière de la CDMSI en juin. Ce travail est mené par deux consultants : Jennifer JACKSON-PREECE et Alexander BROWN. L'adoption de la compilation révisée est prévue lors des réunions plénières respectives des deux comités au printemps 2027.

Le Secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés et du calendrier prévu pour l'achèvement du **rapport d'examen sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de diffamation**. Deux consultants, Tarlach McGONAGLE et Dominika BYCHAWSKA, ont été engagés pour aider à la rédaction du rapport. Un questionnaire sera distribué aux membres de la CDMSI avant la 29^e réunion plénière et un atelier de consultation d'experts sera organisé à l'automne 2026. Ces deux initiatives seront menées en coordination avec des travaux parallèles sur les pratiques nationales prometteuses pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2024\)2](#) sur la lutte contre les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) (voir le point 4 ci-dessous). Bien qu'axés sur des résultats distincts, ces deux processus seront menés en étroite coordination afin de rationaliser les

ressources et d'éviter les doubles emplois.

4. Le point sur le suivi des autres livrables du CDMSI

Le Bureau a pris note et s'est félicité de l'adoption de la Recommandation [CM/Rec\(2026\)4](#) sur la sécurité et l'autonomisation en ligne des utilisateurs et des créateurs de contenu par le Comité des ministres le 8 avril 2026 lors de la 1556e réunion des Délégués des ministres. Ils se sont également félicités de la promotion de la [note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression](#), adoptée par le CDMSI en décembre 2025, notamment à l'occasion de l'échange informel du Comité des ministres sur « *la liberté d'expression et la résilience démocratique* », organisé sous la présidence moldave du Comité des ministres, le 9 avril, à Strasbourg. Le Secrétariat a fait part d'autres activités de sensibilisation prévues au printemps, telles que le webinaire en ligne prévu le 19 mai, afin de présenter le document à un public plus large.

Le Secrétariat a en outre informé le Bureau que les deux documents d'orientation adoptés par la CDMSI lors de sa 28^e session plénière, à savoir « [Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information](#) » et « [Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information \(EMI\) – Indicateurs et aspects pratiques](#) », ont été officiellement présentés lors de la [Conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information](#) qui s'est tenue le 20 mars 2026 à Chişinău. Organisé sous les auspices de la présidence moldave du Comité des ministres, avec le soutien du Conseil de l'audiovisuel de Moldavie, cet événement a réuni des participants et des intervenants de haut niveau, notamment la présidente de la République de Moldavie, Maia SANDU, et le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Alain BERSET. En outre, ces deux documents ont été présentés et/ou mis en avant lors d'un certain nombre d'autres événements, notamment au sein du [groupe d'experts sur l'éducation aux médias](#) de la Commission européenne, lors [d'un événement parallèle du Conseil des droits de l'homme des Nations unies](#) sur la désinformation, et lors d'une [réunion de l'EMIL, le groupe de travail de l'EPRA sur l'éducation aux médias et à l'information](#). Le Bureau a également été informé qu'un suivi serait assuré dans le cadre du [projet RESIST](#).

Le Secrétariat a fait le point sur [l'Étude de faisabilité sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives](#), notamment en ce qui concerne l'organisation et la portée de la prochaine conférence sur [les droits humains dans les réalités immersives \(XR\) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants](#), qui se tiendra à Strasbourg, au Palais de l'Europe, les 18 et 19 mai. Le Secrétariat a noté que la collaboration se poursuit avec le Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé ([CD-BIO](#)), qui mène des travaux pertinents dans ce domaine d'intérêt commun. Les membres du Bureau ont discuté de nouveaux investissements dans ce domaine, soulignant que les efforts futurs devraient être plus concrets et ciblés sur des publics spécifiques. Ils ont également suggéré d'inclure des rapporteurs spécialisés par secteur, en mettant notamment l'accent sur les enfants, les jeunes et les questions de genre, et ont noté le rôle pionnier du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Les membres du Bureau ont pris note des travaux en cours concernant le suivi [de la Recommandation CM/Rec\(2024\)2](#) sur la lutte contre les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), notamment la compilation des pratiques prometteuses au niveau national pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat a indiqué que l'objectif de ce document, qui sera élaboré avec le

soutien de deux consultants, Peter NOORLANDER et Flutura KUSARI, est de promouvoir l'échange d'informations sur les pratiques prometteuses et d'aborder de manière constructive les défis existants. À cette fin, le Secrétariat de la CDMSI lancera un questionnaire portant à la fois sur les SLAPP et la diffamation (voir point 3.2. ci-dessus). Les membres du Bureau ont souligné l'importance de veiller à ce que les travaux connexes conservent une approche axée sur le soutien aux États membres, plutôt qu'une approche orientée vers le plaidoyer.

5. Participation du CDMSI aux travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information ([PC-FIMI](#))

Le Secrétariat a informé le Bureau que le Comité européen pour les problèmes criminels ([CDPC](#)) [avait approuvé](#) l'étude de faisabilité élaborée par le Comité d'experts sur la FIMI (PC-FIMI). Cette étude a été transmise au Comité des Ministres pour examen lors de la réunion ministérielle prévue les 14 et 15 mai 2026 à Chişinău, en République de Moldavie. Lors de cette réunion, une décision devrait être prise concernant le processus menant à un futur instrument juridique.

Inge WELBERGEN, représentante désignée du CDMSI auprès du PC-FIMI, a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté par le Secrétariat et a présenté un résumé des discussions qui ont eu lieu lors des réunions auxquelles elle a participé. Elle a souligné que l'étude intègre d'importantes garanties en matière de liberté d'expression dans le cadre des efforts visant à lutter contre la FIMI et que son équipe tient compte de manière adéquate des instruments normatifs pertinents élaborés sous l'égide du CDMSI. Le Bureau a pris note des résultats, en se félicitant de l'intégration des contributions de la CDMSI. Il a été convenu que le Secrétariat tiendrait le Bureau informé des développements ultérieurs sur ce dossier après la réunion ministérielle, afin de garantir la participation continue de la CDMSI au processus de suivi.

6. [Campagne « Les journalistes comptent »](#) du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes

Le Bureau a examiné les résultats de la [4e réunion](#) des points focaux nationaux de la campagne « *Les journalistes comptent* » du Conseil de l'Europe (22 avril 2026) et de la conférence « [Défendre la vérité : approches globales de la sécurité des journalistes et du journalisme de qualité](#) » (23 avril 2026), qui s'est tenue à Chişinău sous la présidence moldave du Comité des Ministres.

La réunion des points focaux a rassemblé des représentants de plus de 33 États membres et s'est concentrée sur l'évaluation à mi-parcours de la campagne, les échanges sur les développements nationaux et les structures de coordination, les orientations concernant les plans d'action nationaux sur la sécurité des journalistes, ainsi que les discussions avec les partenaires de la Plateforme pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes et les représentants de la jeunesse dans le cadre de la prochaine initiative « [Les jeunes face à la désinformation – Pourquoi le rôle des journalistes est essentiel](#) ». Les discussions ont également porté sur la pérennité et l'héritage de la Campagne, y compris les réflexions et le soutien ferme exprimés par les points focaux participants pour assurer la continuité des travaux d'un réseau permanent de points focaux.

La conférence a réuni des représentants des États membres, des journalistes, des organisations internationales, de la société civile et des acteurs des médias afin de discuter d'approches globales en matière de sécurité des journalistes, de journalisme de qualité et de résilience

démocratique, notamment dans le contexte de la désinformation et de la manipulation de l'information par des acteurs étrangers. Les membres du Bureau ont pris note des résultats de ces deux événements et ont souligné la grande qualité et la pertinence des discussions qui y ont eu lieu.

7. Préparation de la 29^e réunion plénière du CDMSI (17-19 juin, Strasbourg)

Le Bureau a pris note des documents d'experts en cours d'élaboration, à savoir *l'étude sur les opportunités et les risques liés aux « newsfluencers » en Europe* et *l'étude sur les journalistes en temps de conflit : un devoir commun de protection au titre de la Convention européenne des droits de l'homme*, qui seront présentés à la prochaine réunion plénière du CDMSI pour que les membres en prennent note.

Le Bureau a également discuté et approuvé l'échange de vues thématique prévu ainsi que la liste des invités attendus à la prochaine réunion plénière de la CDMSI.

Le Secrétariat a présenté un aperçu des événements qui se dérouleront lors de la session plénière de juin de la CDMSI, notamment la [Semaine contre les discours de haine 2026](#), dans le cadre de laquelle la campagne « *Les journalistes comptent* » organisera l'atelier thématique « Voix ciblées : discours de haine contre les femmes journalistes », qui se tiendra lors de la session matinale de la session plénière de la CDMSI, le 18 juin.

Le Bureau a également été informé de la demande de statut d'observateur présentée par le [Global Media Registry](#), qui sera soumise pour décision aux membres de la session plénière du CDMSI, conformément à [la Résolution CM/Res\(2021\)3-consolidated](#) relative aux comités intergouvernementaux et aux organes subordonnés, à leur mandat et à leurs méthodes de travail.

8. Évolutions récentes par pays dans le domaine de la liberté d'expression

Compte tenu des échanges déjà eus dans le cadre des événements liés à la Campagne à Chisinau, notamment sur les développements spécifiques à certains pays, il a été convenu de partager des informations plus détaillées avec tous les membres de la CDMSI lors de la réunion plénière de juin.

9. Participation à des événements présentant un intérêt pour la CDMSI (2026)

Les membres du Bureau ont pris note de la participation aux événements passés et à venir présentant un intérêt pour le CDMSI et ont convenu que des informations actualisées seraient fournies lors de la prochaine réunion plénière.

10. Questions diverses

La prochaine réunion plénière du CDMSI se tiendra du 17 au 19 juin 2026, dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg et en ligne.

Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion à l'automne 2026, à une date qui reste à déterminer.

List of participants / Liste des participants

GREECE	Aikaterini POLYZOU (Chair / présidente) Head of Department for Audiovisual Media and Internet, Presidency of the Government / <i>Responsable du département des médias audiovisuels et de l'Internet, à la présidence du gouvernement</i>
LUXEMBOURG	Céline FLAMMANG Senior policy advisor, Department of Media, Connectivity and Digital Policy, Ministry of State / <i>Conseillère principale, service des Médias, de la Connectivité et de la Politique numérique, ministère d'État</i>
MONACO	Serge ROBILLARD Head of Partnerships and Institutional Relations, Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / <i>Chargé des partenariats et des relations institutionnelles, Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique</i>
NETHERLANDS/PAYS-BAS	Inge WELBERGEN (Vice-Chair/ Vice-présidente) Legal officer Media, Ministry of Education, Culture and Science, Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / <i>Conseiller juridique Médias, ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Direction générale de la Culture et des Médias, Médias et Industries créatives</i>
ROMANIA / ROUMANIE	Marius JITEA Senior Public Manager at the General Secretariat of the Romanian Government / <i>Responsable public senior au Secrétariat général du gouvernement roumain</i>
SERBIA/SERBIE	Maja ZARIC (Vice-Chair / Vice-présidente) Head of Division for International Cooperation in the Field of Media, Ministry of Information and Telecommunications/ <i>Chef de la division de la coopération internationale dans le domaine des médias, ministère de l'Information et des Télécommunications</i>
SWITZERLAND / SUISSE	Andrin EICHIN Senior Policy Advisor on online platforms, algorithms and digital policy at the Swiss Federal Office of Communications (OFCOM), Switzerland / <i>Conseiller politique principal sur les plateformes en ligne, les algorithmes et la politique numérique à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), Suisse</i>

**DGII – DIRECTORATE FOR DEMOCRACY - DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY
AND HUMAN DIGNITY / DIRECTION DE LA DEMOCRATIE - DIRECTION GENERALE DE
LA DEMOCRATIE ET DE LA DIGNITE HUMAINE**

Artemiza-Tatiana CHISCA

Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI), Head of Freedom of Expression and CDMSI Division / *Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI), Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI*

Giulia LUCHESE

Co- Secretary to the CDMSI, Secretary to the Committee of Experts on the Impacts of Generative Artificial Intelligence for Freedom of Expression (MSI-AI) / *Co-secrétaire du CDMSI, Secrétaire du Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)*

Cesare PITEA

Secretary to the Committee of Experts on online safety and empowerment of content creators and users (MSI-eSEC) / *Secrétaire du Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (MSI-eSEC)*

Rodica CIOCHINA

Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / *Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI*

Elena BRODEALA

Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / *Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI*

Irina TOMOVA

Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / *Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI*

Ketevan SAKHELASHVILI

Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / *Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI*

ORDRE DU JOUR

<i>Séance du matin</i>	
1. Ouverture de la réunion	
	Aikaterini Polyzou, Présidente du CDMSI
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	
3. Travaux normatifs	
3.1 Comités d'experts du CDMSI – état d'avancement des travaux	
	- o Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU) - o Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (MSI-eREG)
3.2 État d'avancement des travaux relatifs aux livrables supplémentaires attendus dans le cadre du mandat du CDMSI	
	- o Étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes influencent l'opinion et les comportements - o Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine (en coopération avec le CDADI) - o Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de diffamation - o Guide pratique sur la mise en place de médias de service public (PSM) indépendants, durables et pluralistes
	<i>Informations fournies par le Secrétariat et discussion</i>

4. Point sur le suivi des autres livrables du CDMSI

- o [Recommandation CM/Rec\(2026\)4 sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des utilisateurs et des créateurs de contenu](#)
- o [Note d'orientation sur les incidences de l'IA générative sur la liberté d'expression](#) – Comité des ministres Échange informel sur « *La liberté d'expression et la résilience démocratique* », organisé sous la présidence de la République de Moldavie, le 9 avril, à Strasbourg ; webinaire en ligne.
- o [« Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information »](#)
- o [Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information \(EMI\) – Indicateurs et aspects pratiques](#) – Résultats de [la conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information](#), 20 mars, Chisinau
- o [Étude de faisabilité sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives](#) – Conférence à venir sur [les droits de l'homme dans les réalités immersives \(XR\) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants](#), 18-19 mai, Strasbourg
- o Compilation des bonnes pratiques au niveau national pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la [Recommandation CM/Rec\(2024\)2](#) sur la lutte contre les poursuites stratégiques visant à entraver la participation publique (SLAPP)

Informations fournies par le Secrétariat et discussion

5. Participation du CDMSI aux travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information ([PC-FIMI](#))

- Étude de faisabilité sur l'élaboration éventuelle d'un instrument juridique du Conseil de l'Europe sur la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information (FIMI)

Informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat

Séance de l'après-midi

6. [Campagne](#) « *Les journalistes comptent* » du Conseil de l'Europe [pour la sécurité des journalistes](#)

- o Rapport sur les développements les plus récents et les travaux à venir.
- o Résultats de la quatrième réunion des points focaux nationaux (22 avril, Chisinau) ; [Défendre la vérité – Approches globales de la sécurité des journalistes et du journalisme de qualité](#) (23 avril, Chisinau)
- o Les jeunes face à la désinformation – Pourquoi les journalistes comptent (9-10 novembre 2026, Centre de la jeunesse, Strasbourg)
- o Mesures prises par les États membres dans le cadre de la campagne

Informations fournies par le Secrétariat et les membres du Bureau et discussion

7. Préparation de la 29^e réunion plénière du CDMSI (17-19 juin 2026, Strasbourg)

- o Documents d'experts en cours de préparation :
 - Étude sur les « newsfluencers »
 - Étude sur les journalistes en temps de conflit : un devoir commun de protection au titre de la Convention européenne des droits de l'homme
- o Échanges de vues prévus :

Thématique :

- Suivi du MIL dans le cadre du [Nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#)

Invités

- M. Gabriel Revel, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe
 - M. Gilles Marchand, directeur de l'Initiative Médias et Philanthropie ([IMP](#))
 - [Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE](#)
 - [Plateforme pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes](#) – Rapport annuel [Rapport sur la liberté de la presse en Europe « 2025 : Un point de bascule pour la liberté de la presse »](#)
 - [Coopération en matière de liberté d'expression](#)
 - [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)
 - [Plateforme européenne des autorités de régulation](#)
- o [Semaine contre le discours de haine 2026](#) :
 - Atelier « Voix ciblées : discours de haine contre les femmes journalistes »
 - Prix d'excellence en journalisme
 - o Demande de statut d'observateur :
 - [Registre mondial des médias](#)

Informations fournies par le Secrétariat et discussion

8. Évolutions récentes par pays dans le domaine de la liberté d'expression

Informations fournies par les membres du Bureau

9. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI (2026)

- Passé :
 - [Conférence internationale : Façonner le renouveau démocratique : l'espace civique et la voie vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#), 2-3 février, Strasbourg
 - Conférence de l'Observatoire européen de l'audiovisuel « [Compétence des services audiovisuels européens](#) », 5 février, Bruxelles
 - Table ronde sur « La lutte contre la désinformation et les fausses informations et le travail du Conseil de l'Europe dans ce domaine », visite d'étude « [Reclaiming the Narratives : Empowering Marginalised Youth through Digital Advocacy](#) », 18 février, Strasbourg
 - Réunion [du groupe d'experts sur l'éducation aux médias](#) (MLEG) [de la Commission européenne](#), 5 mars, Bruxelles
 - [Forum britannique sur la liberté des médias](#), 5-6 mars, Londres
 - Événement parallèle du Conseil des droits de l'homme des Nations unies « [La désinformation comme outil de guerre hybride : impacts sur les droits de l'homme et les processus démocratiques](#) », 10 mars, Genève
 - [Voices – Festival européen du journalisme et de la liberté des médias](#), 10-12 mars, Florence
 - [Réunion de l'EMIL](#), le groupe de travail de l'EPRA sur l'éducation aux médias et à l'information, sur le thème « Stratégies d'éducation aux médias et à l'information : quel rôle pour les régulateurs ? », 13 mars, en ligne
 - Congrès annuel du [Forum international des étudiants en journalisme européens](#), 26 mars, Tilburg
 - [Festival international du journalisme](#), du 15 au 18 avril, Pérouse
- À venir :
 - Événement de haut niveau sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), 7 mai, Bruxelles
 - 63e réunion de l'EPRA, 20-22 mai 2026, Tirana (Albanie)
 - [EuroDIG](#), 26-27 mai, Bruxelles

Informations fournies par les membres du Bureau et par le Secrétariat.

10. Questions diverses

Date et lieu de la prochaine réunion.